



Bulletin municipal

Mot du maire

Le mois d'octobre a été marqué sur la commune par le traditionnel repas des chasseurs que je remercie. La société de chasse La Montagnarde a été créée en 1924, les statuts ont été retouchés en 1938 et elle est devenue la société de chasse et de pêche la Montagnarde. Aujourd'hui elle compte une quarantaine de membres. Les chasseurs contribuent à maintenir un équilibre dans la faune sauvage qui, sur le Cézallier, pour le moment (et j'espère le plus longtemps possible) ne connaît pas vraiment de prédateurs. La commune reçoit la Revue de la Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme que je prends le temps de lire et qui est conservée sur place ; cette revue a pour titre Le Chasseur du Puy de Dôme et elle « s'attache à promouvoir une pratique responsable de la chasse, le strict respect des réglementations, le partage respectueux de la nature et une approche durable et protectrice de la faune et des biotopes » (n° 84, p. 3). Dans cette revue, en plus des nouvelles institutionnelles de la fédération de chasse, plusieurs actions d'associations de chasseurs sont mises en lumière : journées de nettoyage et d'entretien des chemins, journées d'éducatives à la nature ou de sensibilisations à la biodiversité pour le grand public, ou encore journées de mise en place de clôture de protection le long d'axes routiers, etc.

Comme vous le savez, il y a plusieurs endroits sur la commune où le téléphone portable ne passe pas. Il y a plus d'un an, j'avais déposé une requête en ce sens ; et, cette année, dans le cadre du New Deal* la commune fait partie des 14 sites du département du Puy de Dôme choisis pour mettre en place une antenne relais. Celle-ci desservira la zone d'Apcher - Vins Haut. Dans le même temps, j'ai été informé que l'antenne du Pirou allait être « arrangée » de façon à pouvoir accueillir plusieurs opérateurs. Une fois ces différentes opérations réalisées nous referons le point sur la couverture mobile.

Le chantier de rénovation de la façade de l'église côté place a débuté, le reste se fera avec le retour de la belle saison. L'occasion pour moi de rappeler que la commune, parce qu'elle prépare et dépose les dossiers, bénéficie de subventions. Grâce à ce travail de recherche et de préparation et grâce au Département, à la Région, à l'Etat, et à l'Europe il est possible de réaliser ici beaucoup de choses tout en conservant des finances saines. J'aurai l'occasion de remercier bientôt toutes ces institutions et ceux qui y travaillent.

.En attendant de vous croiser ici ou là, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bon mois de Novembre.

**Contrat entre les opérateurs de téléphonie mobile et l'état ou les régions ; ce contrat est en grande partie le fruit du travail de l'Association Nationale des Elus de Montagne dont la commune fait partie et moi-même en tant que membre du comité directeur*

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). Du 08 Octobre 2019.

➤ **Voirie 2019 : choix de l'entreprise suite appel d'offre**

Le conseil municipal par délibération en date du 03 septembre 2019 avait autorisé à lancer l'avis d'appel d'offres pour les travaux de voirie 2019.

Il est rappelé également que les travaux seront subventionnés par l'Etat par le biais de la DETR pour un montant de travaux plafonné à 100 000€ à hauteur de 30%, soit 30 000€ et par le Conseil Départemental par le biais du FIC à hauteur de 25% * 1.23 (coefficient départemental de solidarité) soit 30.75% du montant des travaux. Après publication de l'offre par voie dématérialisée et dans une presse locale, trois entreprises ont déposé une offre sur le site des marchés publics :

- SAS CYMARO - MARQUET- COLAS.

Le conseil municipal décide de confier les travaux, selon les critères retenus sur l'appel d'offre, à l'entreprise CYMARO, pour un montant de 138 598.10 € HT, précisant que l'entreprise devra réaliser les travaux au plus vite avant la période hivernale.

➤ **Assainissement des hameaux : demande de subventions**

Le conseil municipal a déterminé les hameaux pouvant bénéficier d'un assainissement collectif et a lancé une enquête publique pour modifier le plan de zonage d'assainissement sur l'ensemble de la commune. Les hameaux concernés sont : Parrot, Le Buffier, Artoux, Prassinnet, Mizérat, Reyrolles, Besse, la Combe, Le Mazet, Lastauves, Saroil, Apcher, Vins-Bas, Vins-Haut, La Vazèze, Bosberty.

Il est présenté un estimatif des travaux comprenant la mise en place de réseaux d'eaux usées et la pose d'un système de traitement de type station compacte avec un rejet soit dans un fossé soit par infiltration, établi par le cabinet GEOVAL.

Ces travaux peuvent être subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 30% plafonnée à 200 000 € de travaux par an et par l'Agence de l'Eau au taux minimum de 40%.

Stations de traitement : 271 925.00 ht.

Réseaux : 913 420.00 ht.

Contrôles : 34 655.00 ht.

Frais topographique-foncier, honoraires de maîtrise d'œuvre, branchement AEP, publicités, divers : 45 000.00 ht.

➤ **SIEG : mise en conformité du réseau éclairage public**

Le conseil municipal prend connaissance des futurs travaux de mise en conformité du réseau éclairage public sur l'ensemble de la commune proposés à l'inscription au programme Eclairage Public 2020 du Syndicat Intercommunal Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme.

Le montant des travaux est estimé à 16 000.00 € HT. Conformément aux décisions prises par son comité, le SIEG peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 60% du montant HT et en demandant à la commune un fonds de concours égal à 40% de ce montant soit 6400 €.

➤ **Demande des habitants de Vins-bas et de Saroil pour coupe de bois**

Lecture faite du courrier des habitants de Vins-Bas dont M. Mercier Loïc, Mme Dottin Charlène et de M. Bresson Jean-Claude, demandant la possibilité de récupérer du bois de chauffage sur les arbres abattus par l'ONF pour l'ouverture des pistes forestières.

Cette forêt étant en indivision entre les habitants de Vins-Bas et de Saroil, il a été demandé aux habitants de Saroil s'ils souhaitaient eux aussi du bois de chauffage. Seuls M. Valentin Reboisson et M. Mickaël Reboisson ont écrit pour confirmer leur désir de bois.

Après renseignements pris auprès de l'ONF, une délibération de délivrance de coupe de bois aux affouagistes doit être prise.

Le conseil municipal se prononce pour la délivrance aux affouagistes de la coupe de bois de l'exercice 2018 de la forêt sectionale Saroil et Vins-Bas.

➤ **Recrutement Parrot**

Comme vous le savez, la commune fait partie de l'association Montagne Massif Central qui elle-même fait partie de Nordic France. Ces deux associations essaient de rassembler l'ensemble des stations nordiques respectivement celles du massif Central et de toute la France.

Certaines de ces stations ont une double casquette nordique et alpine. Les réunions et les échanges qui ont lieu dans le cadre de ces associations montrent qu'avec ou sans neige il y a du monde pendant les vacances de Noël mais que sans neige il n'y a personne pendant les vacances de février (d'où l'investissement pour les stations qui le peuvent dans la neige de culture). Ne sachant pas encore s'il y aura de la neige pendant les vacances de février, il est proposé de fonctionner au coup par coup en recrutant une personne pour les 15 jours de Noël et attendre de voir le temps prévu pour les vacances de février. Cela est d'autant plus envisageable qu'il y a des bénévoles qui se sont déjà investis et qui sont prêts à se réinvestir pour tenir la station. S'il n'y a pas de neige en janvier/février, la station restera fermée pendant cette période.

Le Conseil Municipal décide de recruter une personne par le biais d'une agence d'intérim pour quinze jours pendant les vacances de Noël soit du 21 décembre 2019 au 05 janvier 2020. S'il y a de la neige, le conseil municipal se reposera la question pour les vacances de février.

Ce qui s'est passé



Samedi 5 Octobre : Théâtre. Le comité des fêtes avait une nouvelle fois programmé la venue de la troupe « Les pièces montées de la Couze ». Les acteurs nous ont régales avec 2 excellentes nouveautés : « Un beau salaud » et « L'accident de Fernand ». Spectacle qui remporta un vif succès.



Dimanche 13 octobre : Repas des chasseurs. La société de chasse « La Montagnarde » avait invité les habitants et les propriétaires terriens à partager un repas à la salle polyvalente du bourg d'Anzat. En plus de se régaler, les participants ont découvert avec surprise et enthousiasme les talents de chanteur de Paul Palika Schillings notre restaurateur, qui a interprété des chansons de Charles Aznavour.

Samedi 19 Octobre : Repas de fin d'année du club de L'Age d'or.

Comme chaque année, les adhérents du Club de l'âge d'Or se sont réunis autour d'un repas. Ce dernier a eu lieu au restaurant les Gentianes. Le restaurateur, Paul Palika avait préparé le chevreuil offert par les chasseurs de la commune. Grâce à un karaoké et à sa prestation de chanteur l'ambiance fut festive.

INFORMATION



La municipalité propose une formation gratuite « Aux gestes qui sauvent » dispensée par la Croix Rouge. Elle aura lieu le samedi 7 Décembre de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h. Il est indispensable de s'inscrire en Mairie avant le 16 Novembre.

Association sportive d'Anzat le Luguet

Le **17 novembre** arrive à grande vitesse. On vous attend pour la 6^{ème} édition du trail « la foulée Anzatoise ». Sandy Paulet est la marraine de l'association et possède un palmarès impressionnant : En 2019 championne de France de trail, 1^{ère} féminine au trail du Sancy (19 km), 1^{ère} féminine au trail du Nipalou (52 km). William Dupuis son compagnon et enfant du pays fini 1^{er} au trail du Nipalou, 14 heures pour faire la CCC (les 3 sommets du Mont Blanc, France Suisse, Italie) 100 km (5800 m de dénivelé). positif). **Félicitations à ces 2 bénévoles.**

ANIMATIONS 2019

NOVEMBRE :

Lundi 11 Novembre : Cérémonie à 11 h au monument aux morts célébrant l'armistice de 1918.

Dimanche 17 Novembre : 6^{ème} trail : l'Anzatoise, organisé par l'association sportive d'Anzat.

DECEMBRE :

Jeudi 19 Décembre : Bus de Noel organisé par le département.

Vendredi 20 Décembre : Déjeuner des anciens à 12 h.

Samedi 28 Décembre : Marché de la Saint Sylvestre à la salle polyvalente.